



LE petit MACARIOTE

FLASH INFOS DE LA COMMUNE DE SAINT-MACAIRE / AVRIL 2022 / #5



POUR VIVRE MIEUX, TRIONS MIEUX !

Arrivée des containers collectifs d'ordures ménagères

QUOI ? Depuis février, le Sictom a distribué les nouveaux containers d'ordures ménagères aux foyers qui pouvaient les accueillir. Pour les autres foyers (ne pouvant pas les accueillir à l'intérieur ou étant situés dans des rues non collectées en porte à porte), ils sont rattachés à un **container collectif**.

COMMENT ? Comme nous vous l'avions annoncé dans le journal municipal de janvier, ces containers collectifs seront verrouillés avec **une clé** et l'accès sera réservé aux personnes identifiées dans la zone. Ce rattachement vous sera indiqué lors de la récupération de votre clé à la Mairie. Ces clés sont à récupérer à la Mairie sur présentation d'un justificatif de domicile : une clé par adresse. En cas de perte, une nouvelle clé sera à récupérer au Sictom.

Nous rappelons que les containers individuels doivent être sortis la veille au soir de la collecte et rentrés le matin même afin de libérer les trottoirs pour les piétons.

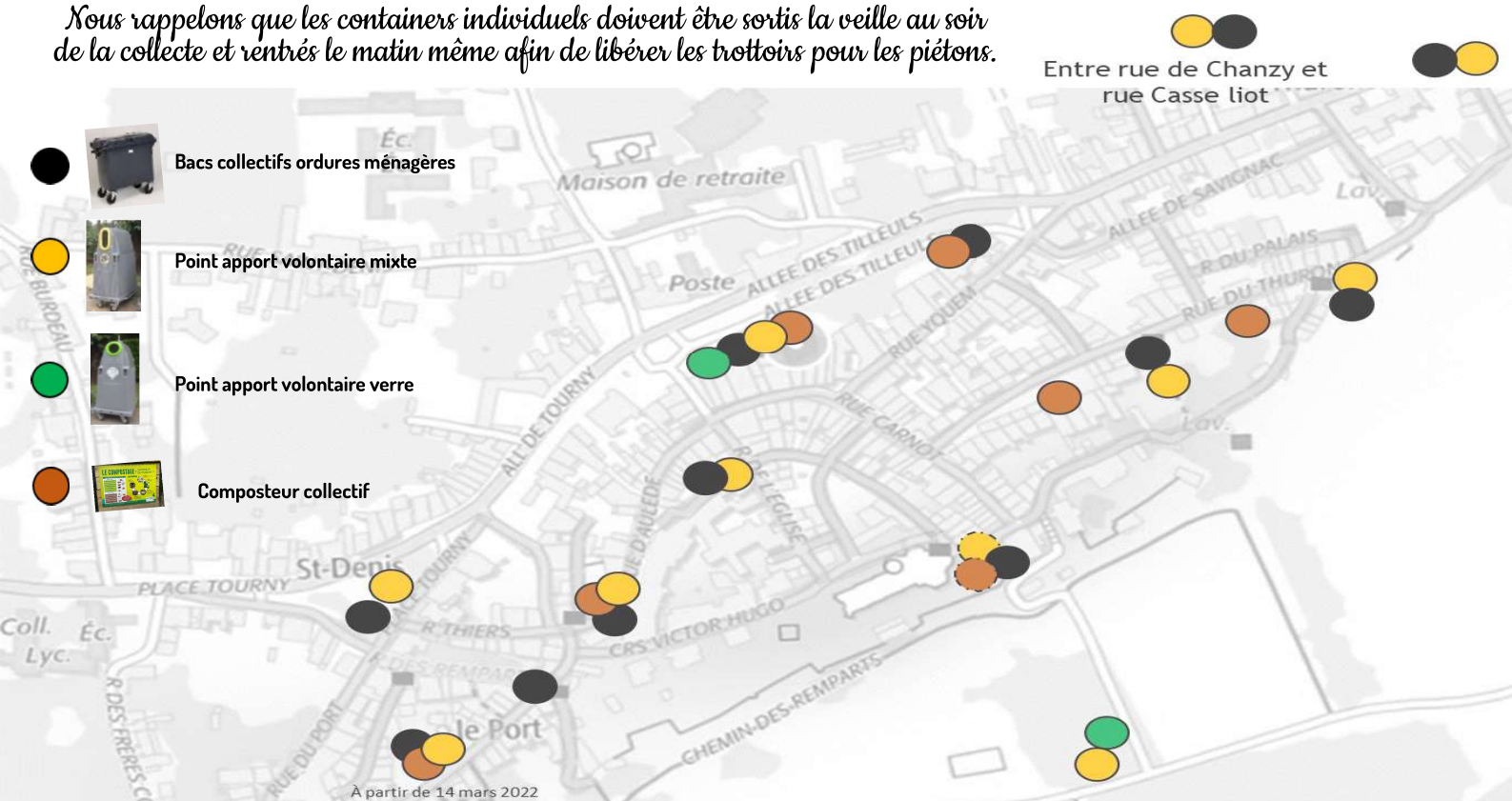


Nous avons la chance de vivre dans un environnement privilégié, que nous devons tous contribuer à préserver. Le Macariote vous donne quelques infos sur le déploiement des zones de tri et de compostage, et vous rappelle quelques règles de « bonnes pratiques ».

Aussi, vous êtes nombreux à apprécier les bords de Garonne et le grand espace vert du Palus propice à la promenade, aux sports et aux pique-niques en famille. Bientôt, vous croiserez en bas des remparts, des chèvres, des vaches ou des brebis dans leurs enclos, qui contribueront à l'entretien de certaines zones. Enfin, le printemps est de retour et certains insectes également.

Le Macariote vous livre quelques conseils...

QUAND ? Vous avez jusqu'au **lundi 9 mai au plus tard** pour récupérer votre clé. A partir de cette date, les containers seront fermés à clé. Comme nombre d'entre vous nous l'ont demandé lors du sondage réalisé en 2021, vos anciens containers ou poubelles, pourront être récupérés par le Sictom. **Il faudra les déposer sur le trottoir le dimanche 8 mai au soir et ils seront enlevés le lundi 9 mai.**





Des points d'apport volontaire en coeur de ville

Une dizaine de **bornes de collecte de déchets mixtes papiers et plastiques** a été installée à proximité directe des nouvelles zones de tri au coeur du village. Nous attirons votre attention sur le fait que nous sommes dans une phase expérimentale avec le SICTOM pour cette collecte en mélange pour le centre ville.

Pour autant, sur les zones de tri existantes (Gambetta, route de l'Ancien Pont, cours de la République, Cimetière) les règles de tri séparant les papiers/cartons et les plastiques/métaux restent inchangées.

Il faut donc rester attentif aux règles inscrites sur les bornes en cas de doute.

Pour votre confort, les nouvelles bornes de tri dans le centre ville sont déplacées par nos agents communaux pour être vidées par le SICTOM. La fréquence de ces rotations est aujourd'hui hebdomadaire. Elles sont enlevées l'après-midi pour être réinstallées le lendemain en fin de matinée. Si les bornes se remplissent plus vite, nous organiserons une rotation supplémentaire.



Rappel :
Le dépôt sauvage de quelque nature que ce soit au pied des containers d'ordures ménagères ou des bornes de tri est sanctionnable d'une amende de 250€.



Ramassage des déchets verts et ferrailles

Tous les 1ers jeudis du mois, les agents communaux collectent les déchets verts et les ferrailles. Cependant, le conditionnement maximal est de 100L ou en fagots. Merci de respecter ces règles sans quoi les déchets ne seront pas relevés. Nous rappelons que ces déchets sont manutentionnés à la main par nos agents.



Piles, Prospectus, bouchons ...

De nombreux déchets peuvent être collectés sur la commune :
Un collecteur de piles est disponible à la Mairie, d'autres points de dépôt sont à l'étude. « **Stop pub** », ce petit auto-collant est lui aussi disponible à la Mairie pour limiter les prospectus papier dans les boîtes aux lettres / Un bac de **collecte de bouchons en liège** au profit de l'association Agir Cancer Gironde est aussi accessible en Mairie.



www.sictomsudgironde.fr

Horaires déchetterie 2022

Entre le 16 sept et le 14 juin	Entre le 15 juin et le 15 sept
du Lundi au Vendredi de 9h-12h / 13h30-17h	du Lundi au Vendredi de 8h-15h
Le Samedi de 9h-17h	Le Samedi de 8h-17h

La Zone de réemploi, sur le site de la déchetterie de Langon, qui permet de déposer ou prendre des objets gratuitement pour leur offrir une seconde vie.
du 16 septembre au 14 juin, Mercredi : 9h à 12h et 13h30 à 17h et 1er samedi du mois : 9h à 12h et 13h à 17h
L'été : du 15 juin au 15 septembre : Mercredi : 8h à 12h et 13h à 15h, 1er samedi du mois : 8h à 12h et 13h à 17h



Proxi-déchets sur la commune



Sur présentation obligatoire de votre carte Sictom ou de votre code d'accès à la déchetterie.

Le container sera accessible place Tourny le mardi 26 avril de 9h à 16h.



Encombrants, métaux ...



Mobilier, électro-ménager ... à déposer en déchetterie !



Sur notre commune, cette association récupère vos mobiliers, matériel, électro-ménager, vaisselle, vêtements, bijoux, livres, jeux... en bon état pour leur donner une seconde vie et les proposer à des personnes sinistrées ou démunies et ceux qui veulent participer à cette cause. Dépôt mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Vente vendredi de 9h à 17h30 et le 2ème samedi du mois entre 10h et 17h30.



Une commune 100% compost

Depuis le 13 avril 2021, la commune s'est engagée dans une démarche

« **commune 100% compost** ».

Des réunions de sensibilisation au compostage et d'échanges ont eu lieu.

Nous constatons que ces dispositifs sont massivement utilisés : merci et Bravo à tous !

Nous attirons votre attention sur quelques précisions importantes à intégrer dans vos usages des composteurs collectifs :

* A chaque dépôt de bio-déchets dans le composteur, il est indispensable de **recouvrir de déchets bruns** (disponibles juste à côté)

* Les déchets bruns sont alimentés exclusivement par la commune avec **des broyats**.

Cela permet de garantir un mélange facilité du composteur. Merci donc de réserver vos branchages et autres déchets de taille pour l'enlèvement mensuel des déchets verts.

* Une fois que les composteurs sont pleins et balisés comme tels, il est important de les **laisser mûrir** et de vous rediriger vers les autres composteurs collectifs.

* Une fois les bio déchets décomposés dans les composteurs, une information sera apposée sur les composteurs pour autoriser les personnes qui le souhaitent à **recupérer ce compost**.



Dans un second temps, les volumes restants seront répandus aux pieds des végétaux de la commune.

Emprunter un broyeur individuel auprès du Sictom

Depuis 2021, des formations ont eu lieu : après 1h30 de formation, ceux qui le souhaitent pourront récupérer gratuitement sur la plateforme de Fargues, un broyeur pendant 2 jours pour réaliser leur propre BRF.

Pour toutes informations, contacter le Sictom au 05 56 62 36 03
Des formations délocalisées ont aussi lieu dans les communes
Prochainement proche de chez vous :

samedi 23 avril matin à Pian Sur Garonne.
10h compostage / 11h broyeur

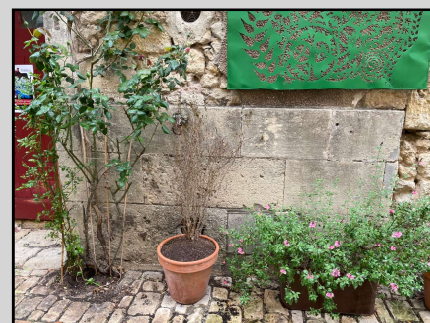


4 réunions d'échanges ont été organisées avant l'implantation des nouveaux composteurs collectifs et la réorganisation des espaces
Place du 19 mars, allée des Tilleuls, rue du Thuron et place Messidan.



Cette année encore nous poursuivons **la tonte raisonnée** sur la prairie au bas des remparts en mettant l'accès sur un dessin plus artistique qui vous permettra de déambuler et de vous perdre dans ce modeste labyrinthe.

Embellir son pas de porte



L'équipe des services techniques assure toute l'année l'entretien de nos parcs et de nos rues.

Vous les croiserez sûrement prochainement pour le grand nettoyage de Printemps.

Mais nous vous rappelons que chacun est responsable de l'entretien de son pas de porte !

Si vous souhaitez le fleurir, y réaliser des aménagements ou pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter en mairie.

Produire son BRF

Il s'agit du résultat du broyage des rameaux, branchages et petits bois provenant de la taille annuelle des arbres et arbustes. C'est un couvre sol naturel et économique qui à la fois :

*limite les évaporations d'eau du sol

*limite la pousse de plantes indésirables

*favorise la vie microbienne en surface pour favoriser les synergies naturelles

*apporte de la matière organique naturelle lors de sa décomposition lente

Il s'utilise en couche de 3 cm : soit restera votre couvre sol soit pourra être intégré à la terre au moment de vos plantations.



... et voici de nouveaux amis !

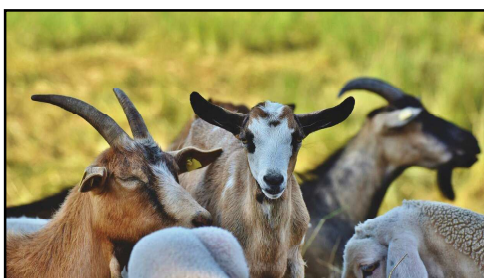
Cette année les conditions sont réunies et nous allons accueillir *quelques vaches Salers* dans le cadre de deux contrats Natura 2000 en partenariat avec Patrick Vignaud, la fédération de pêche (FDAAPPMA 33) et la commune. Elles arriveront fin mai le long du chemin du port pour quelques mois de pâturage.



Le 5 avril dernier, les enfants des écoles primaire et élémentaire ont pu accueillir leurs nouvelles voisines : *15 brebis landaises* qui vont avoir comme mission d'entretenir le terrain Jugean. Vous pourriez peut-être aussi les croiser au bas des remparts où elles auront la mission d'entretenir une partie de la prairie à proximité du city stade. Vous pourrez aussi les contempler en accédant par la rue Saint-Denis entre 8h et 17h.



Avant l'été, dans un souci de préserver la vue ouverte sur les remparts, *un petit troupeau de chèvres des Pyrénées* aura pour mission de réaliser de l'éco-pâturage. Cette initiative complète le projet de développer les pratiques respectueuses de l'environnement dans l'entretien des espaces verts de la commune.



3 bonnes pratiques de Printemps

1. Installer des pièges à frelons asiatiques (1/3 Bière brune, 1/3 sirop de cassis et 1/3 vin blanc).
2. Pour limiter la prolifération des moustiques tigres, vider ses soucoupes de pots de fleurs, couvrir ses réserves d'eau, éliminer la stagnation des eaux de pluie.
3. Surveiller ses palmiers de son hôte parasite le papillon du palmier.



L'association ASALFA33 intervient 7J/7 sur la commune pour la destruction de nids ou d'essaims d'abeilles. Une participation est demandée en fonction des produits utilisés et de la difficulté rencontrée.

Pour toute demande :
06 95 81 70 69

Soigner et surveiller ses arbres

Un champignon pathogène, l'amadouvier allume-feu peut attaquer et affaiblir nos arbres.

Il a en particulier sévi sur certains arbres de l'allée des Tilleuls et qui nous a contraint d'abattre l'arbre atteint. Il est fréquent toute l'année sur les troncs et les branches de nombreux feuillus (marronniers, peupliers, hêtres, érables, tilleuls...) ayant subi un élagage drastique ou des blessures importantes.

Il est isolé ou forme des séries de deux à trois exemplaires. Il est en forme de console ou de sabot de cheval, dépourvu de pied.

Il a d'abord une couleur blanchâtre, puis devient noirâtre avec l'âge.

Il engendre une pourriture très active du bois de cœur et provoque à terme des ruptures de troncs et des bris de branches.

Il n'existe aucun traitement, si ce n'est d'effectuer des tailles de qualité, avec des outils propres et désinfectés, en respectant les saisons.

